

Création d'un double sens cyclable quai du commerce : les arrêts des bus 31 et 43 modifiés

Le Progrès

À partir de ce lundi 30 novembre, un double-sens cyclable sera mis en place le long du Quai du Commerce/Quai Sédaillan dans le 9e arrondissement.

Celui-ci a pour conséquence de supprimer une voie de circulation sur les quais et de ne plus pouvoir marquer les arrêts sur la partie Est du Quai (croisement des flux voyageurs avec les cyclistes) entraînant la dissociation des itinéraires aller et retour des lignes 31 et 43 et la modification de l'emplacement de l'arrêt Joannès Carret direction J. Perrin pour la ligne S10.

Les arrêts Stade Boucaud, Bourget, Laborde, Jean Marcuit, Plasson et Chaize et Joannès Carret ne seront plus desservis sur les quais en direction de Cité Edouard Herriot (ligne 31) - Genay (ligne 43)

Les arrêts Stade Boucaud et Bourget seront reportés sur un nouvel arrêt La Voûte rue Joannès Carret

Les arrêts Laborde, Jean Marcuit, Plasson et Chaize et Joannès Carret seront reportés sur des nouveaux arrêts physiques le long de la rue Joannès Carret.